


VILLETTE-DE-VIENNE



Villette-de-Vienne, adhérente à TE38 depuis 1994, a confié la gestion de son éclairage public, marquant ainsi un tournant décisif dans sa démarche écologique. Aujourd'hui, 88 % de ses 357 points lumineux, soit 315, sont équipés de la technologie LED.

La commune sait tirer parti des services innovants offerts par TE38. Qu'il s'agisse de la plateforme informatique Cassini ou du Plan de Corps Simplifié pour faciliter les travaux et la maintenance, Villette-de-Vienne est en première ligne de la modernisation. De plus, en rejoignant le groupement d'achat d'énergies, elle bénéficie de tarifs avantageux, optimisant ainsi ses dépenses énergétiques.

En parallèle, Villette-de-Vienne s'engage activement dans la sécurisation de ses réseaux de distribution d'électricité publique. Depuis son adhésion à TE38, la commune a enfoui 40 % de son réseau électrique, soit 17 km sur les 43 que compte son territoire. Cette initiative stratégique protège les infrastructures des intempéries, tout en contribuant à l'embellissement et à la résilience de la commune.



88 %
de LED

1
borne de recharge
pour voitures
électriques



40 %
de son réseau
électrique enfoui